



Démission d'un cadre dans la convention 66

Par **cse30**, le **12/05/2014** à **08:08**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**
Démission d'un cadre dans la convention 66
Bonjour, quel est la durée d'un préavis, pour un cadre lors d'une démission? Je suis chef de service éducatif dans un établissement sous convention 66 et souhaite quitter mon poste pour un autre. rnMerci

Par **moisse**, le **12/05/2014** à **14:58**

Bonjour à vous aussi,
Puisque vous connaissez votre convention collective, pourquoi demander aux bénévoles de la lire pour vous et 'y rechercher votre renseignement ?
Cadre cela ne veut pas dire faire faire son boulot par les autres.
Désolé.